



**HAL**  
open science

## Paris 12e, 45 rue des Meuniers : rapport de diagnostic archéologique

David Couturier

► **To cite this version:**

David Couturier. Paris 12e, 45 rue des Meuniers : rapport de diagnostic archéologique. Mairie de Paris, 75004 Paris. 2023. hal-04160036

**HAL Id: hal-04160036**

**<https://hal.science/hal-04160036>**

Submitted on 12 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Paris (75), 12<sup>e</sup> arrondissement**

**45 rue des Meuniers**

David Couturier

## **Rapport de diagnostic archéologique**

Arrêté de prescription  
2022-071

Ville de Paris  
Direction des Affaires Culturelles  
Sous - Direction du Patrimoine et de l'Histoire  
Département d'histoire de l'architecture et  
d'archéologie de Paris  
11 rue du Pré  
75018 Paris  
Tél. 01 71 28 20 13

Mai 2023  
Code DHAAP : 907  
Code INSEE : 75112  
Code Patriarche : 1011936

# Table des matières

<b>Données administratives et techniques</b>	<b>3</b>
Fiche signalétique	4
Mots-clefs des thesaurus	5
Intervenants	6
Intervenants scientifiques	6
Intervenants administratifs	6
Intervenants techniques	6
Financement	6
Équipe de fouille	6
Équipe de post-fouille	6
Notice scientifique	7
État du site	7
Tableau récapitulatif des résultats	8
Localisation de l'opération	9
Extrait du cadastre	10
Arrêté de prescription	11
Arrêté de désignation	17
Projet scientifique d'intervention	19
<b>Résultats</b>	<b>23</b>
1. Introduction	24
1.1 Raisons de l'intervention	24
1.2 Déroulement de l'opération	25
1.3 Traitement des données	25
2. État des connaissances avant l'opération	28
2.1 Contexte géologique	28
2.2 Contexte archéologique et historique	29
3. Données de terrain	29
4. Conclusion	31
Table des illustrations	32
<b>Inventaires techniques</b>	<b>34</b>
1. Inventaire des unités stratigraphiques et structures archéologiques.	34
2. Inventaire technique et systématique du mobilier archéologique	34
3. Inventaire des prélèvements	34
4. Inventaire des documents graphiques (plans, relevés, minutes, dessins)	34
5. Inventaire des documents photographiques et audiovisuels	35
6. Inventaire de la documentation numérique	35

---

# **Données administratives, techniques et scientifiques**



# Fiche signalétique

## Localisation

Région  
Île-de-France

Département  
Paris (75)

Commune  
Paris

Adresse  
45 rue des Meuniers

## Codes

Code INSEE  
75112

Numéro de dossier Patriarche  
1011936

code DHAAP  
907

## Coordonnées géographiques (RGF 1993 - Lambert\_93)

X : 655570  
Y : 6859660

Coordonnées altimétrique en m NVP  
Z : 37,60 m

## Références cadastrales

Commune  
Paris

Année  
Année

Section  
Section  
BS

Parcelles  
48

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

## Propriétaires du terrain

Paris Habitat OPH

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2022-071 en date du 27/01/2022

Numéro de l'arrêté de désignation  
du responsable de l'opération  
2023-196 en date du 22/03/2023

Date de la convention  
22/03/2023

## Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Paris Habitat OPH

## Nature de l'aménagement

Projet de construction d'immeubles

## Opérateur d'archéologie

Pôle archéologique du département  
d'histoire de l'architecture et  
d'archéologie de Paris (DHAAP)

## Responsable scientifique de l'opération

David Couturier

## Dates d'intervention

Terrain  
du 27/03 au 30/03/2023

Post-fouille  
avril-mai 2020

Surface prescrite  
3000 m<sup>2</sup>

Surface diagnostiquée  
20,28 m<sup>2</sup> soit 1,67 % de la surface  
prescrite

Ouverture au niveau du substrat  
12,60 m<sup>2</sup>

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique
  - Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Protohistoire
  - Âge du Bronze
    - Ancien
    - Moyen
    - Récent
  - Âge du Fer
    - Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
  - haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
  - Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure de combustion
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Four à chaux
- Fossé
- Épandage lithique
- Épandage céramique
- St. indéterminée

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
  - Industrie osseuse
  - Céramique
  - Restes végétaux
  - Faune
  - Flore
  - Objet métallique
  - Arme
  - Outil
  - Parure
  - Habillement
  - Trésor
  - Monnaie
  - Verre
  - Mosaïque
  - Peinture
  - Sculpture
  - Inscription
  - TCA
  - Plâtre
  - Enduits
  - Os humains
- ### Études annexes
- Géologie
  - Datation
  - Anthropologie
  - Paléontologie
  - Archéozoologie
  - Botanique
  - Palynologie
  - Macrorestes
  - Céramologie
  - An. de métaux
  - Acq. des données
  - Numismatique
  - Conservation
  - Autre

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Dorothee Chaoui-Derieux, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
David Couturier, , DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique
Julien Avinain, DHAAP	Chef du pôle archéologique	Montage du projet et suivi scientifique
Laurent Favrole, DHAAP	Chef de service	

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Dorothee Chaoui-Derieux, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Julien Avinain, DHAAP	Chef du pôle archéologique	Montage du projet et suivi scientifique
A. Sanchez Castro, Paris Habitat OPH		Maître d'ouvrage

## Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Ets Beaussire	Entreprise de travaux publics	Terrassements mécaniques

## Financement

Redevance archéologique

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
David Couturier, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique , travaux de fouille
Coralie Duperrin, DHAAP	Technicienne d'opération	Travaux de fouille
Émilie Cavanna, DHAAP	Archéogéographe	Relevé topographique

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
David Couturier, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique, enregistrement des données, rédaction du rapport, infographie
Coralie Duperrin, DHAAP	Technicien d'opération	Infographie
Émilie Cavanna, DHAAP	Archéogéographe	Traitement du relevé de terrain

## Notice scientifique

Le diagnostic archéologique réalisé au 45 rue des Meuniers a révélé une stratification sur une hauteur de 4,30 m. Aucune structure ni mobilier anciens n'ont été observés. Seules des maçonneries témoignent d'une construction mise en place dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> s.

## État du site

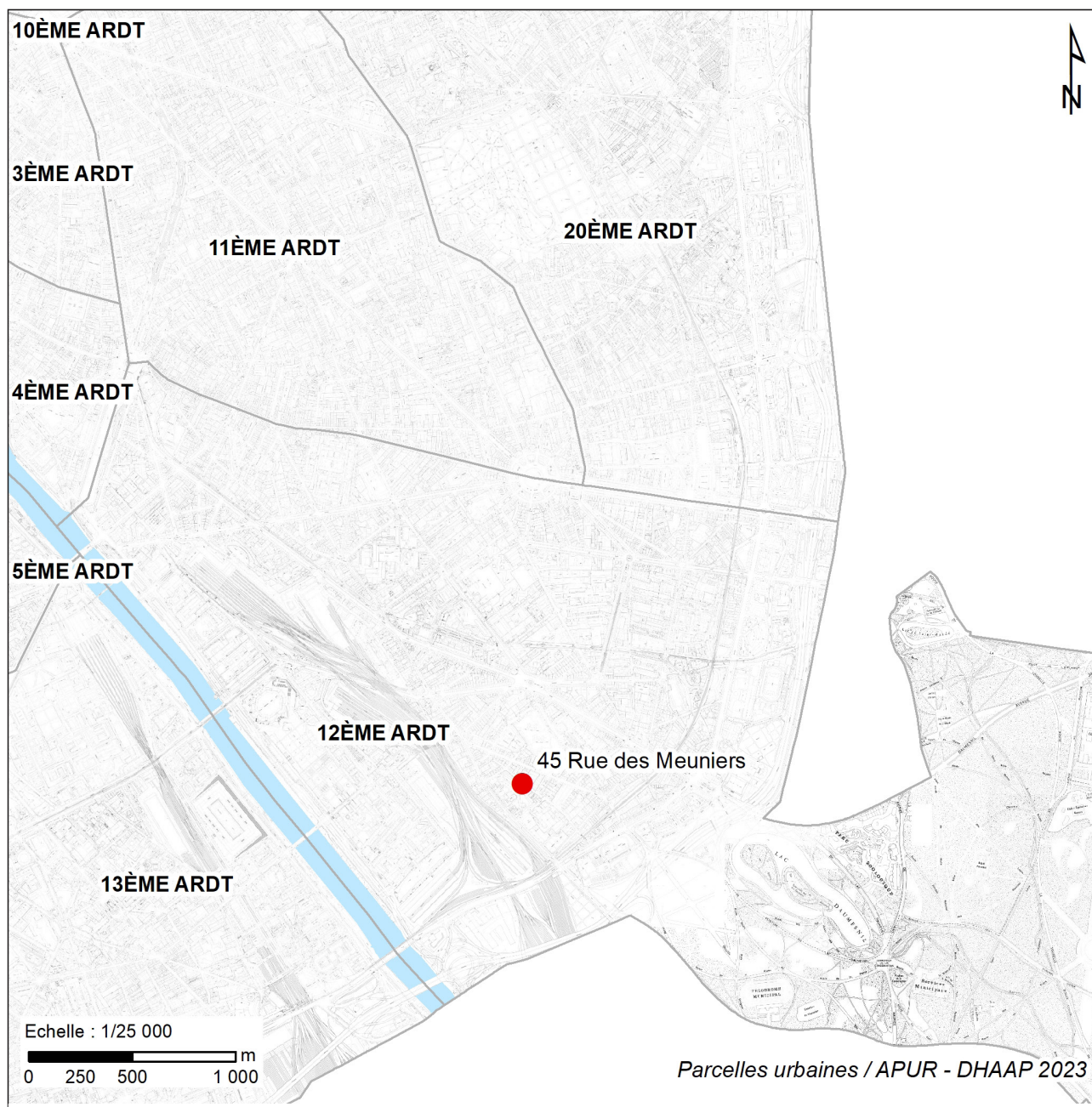
Le terrain naturel (sables de Beauchamp) a été repéré à l'altitude de 33,34 m NVP. Les murs du XIX<sup>e</sup> s. ont été démontés pour reconnaître la base de la stratification. À la fin de l'opération, la tranchée a été rebouchée.



## Tableau récapitulatif des résultats

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Époque contemporaine	Murs		Bâtiment

# Localisation de l'opération



Localisation de l'intervention sur un fond de plan au 1/25 000 (données CapGéo – Mairie de Paris). DAO : Émilie Cavanna DHAAP.



# Arrêté de prescription



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**VILLE DE PARIS**  
Direction de l'Histoire de l'Architecture  
et de l'Archéologie de Paris  
11, rue de Pré  
75018 PARIS  
Tél. 01 71 28 20 20

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

*enregistré le*  
**02 FEV. 2022** Le Préfet de région

*n° 10* à

Affaire suivie par :

Dorothee CHAOUI-DERIEUX  
01 56 06 51 80

dorothee.derieux@culture.gouv.fr

Références : PC07511221V0053-3

Département histoire de l'architecture et archéologie de  
Paris  
11 Rue du Pré  
TOUR C  
75018 PARIS

PARIS, le **12.7. JAN. 2022**

**Objet :** Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive et consultation en vue de son attribution

**Références :** PARIS-12E-ARRONDISSEMENT (PARIS), 45 rue des Meuniers  
PC07511221V0053  
Livres V du Code du patrimoine

**P.J. :** Arrêté n° 2022-071 du 27 janvier 2022 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Je vous prie de trouver ci-joint un arrêté portant prescription de diagnostic préalable à la réalisation de l'aménagement « 45 rue des Meuniers » situé 45 Rue des Meuniers à PARIS-12E-ARRONDISSEMENT.

Vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la réception de la présente pour me faire savoir si vous décidez de réaliser cette opération. À défaut de réponse dans ce délai, vous serez réputé y avoir renoncé.

À toutes fins utiles, je vous communique les coordonnées de l'aménageur concerné par cette prescription :

PARIS HABITAT OPH

21 bis Rue Claude Bernard  
BP 253  
75005 PARIS CEDEX 05

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie

  
Jean-Marc GOUÉDO



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2022-071 du 27/01/2022

portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-08-17-010 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France en matière administrative ;

Vu l'arrêté n° 2021-09 du 12 février 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° PC07511221V0053, permis de construire, déposé par – PARIS HABITAT OPH – pour le projet « 45 rue des Meuniers » localisé à PARIS-12E-ARRONDISSEMENT, transmis par la Ville de Paris, reçu en préfecture de région, le 30 décembre 2021 ;

Considérant que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation, sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (le « chemin des Meuniers » figure sur le plan de Delagrive de 1728) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

**ARRÊTE**

**Article 1** - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 45 rue des Meuniers », sis en :

RÉGION : ILE-DE-FRANCE  
DEPARTEMENT : PARIS  
COMMUNE : PARIS-12E-ARRONDISSEMENT  
Lieu-dit ou adresse : 45 Rue des Meuniers  
Cadastre : Section : BS, Parcelle(s) : 48

Réalisé par : PARIS HABITAT OPH

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 3 000 m<sup>2</sup>, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

**Article 3 - Objectifs scientifiques**

Le diagnostic devra mettre en évidence la présence ou l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

**Article 4 - Principes méthodologiques**

Le terrain concerné par le projet est situé sur le parking aérien existant, entre la rue des Meuniers, le bâtiment C et la rue Nicolaï. Le diagnostic sera réalisé au moyen de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

**Article 5 - Responsable scientifique**

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : spécialiste des périodes historiques.

**Article 6** - Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Ville de Paris, à PARIS HABITAT OPH, au Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris et à l'INRAP - Direction interrégionale Centre-Île-de-France.

Fait à PARIS, le 27/01/2022

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,

Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie



Jean-Marc GOUÉDO



45 rue des Meuniers, 75012, PARIS

Parcelle de la résidence:  
**12-B5-0048**  
 Superficie : 23 047 m<sup>2</sup>



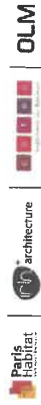
Emplacement du projet  
 sur le parking, entre la rue  
 Nicolai et la rue des Meuniers



**Construction d'une RIG de 87 places, 10 logements familiaux et un local de proximité**

**Plan de situation**

émetteur rh-architecture	affaire 45meu2	phase PC	n°document 2021.PCI	zone	lot	échelle	indice	date 09/12/2021
-----------------------------	-------------------	-------------	------------------------	------	-----	---------	--------	--------------------



OLM

45, rue des Meuniers 75012 Paris / Construction d'une RIG de 87 places, 10 logements familiaux et un local de proximité  
07/12/21

## Présentation du projet

### 1 / Etat initial du terrain et de ses abords

Indiquant s'il y a lieu les constructions, la végétalisation et les éléments paysagers existants



#### Description du site et du projet d'ensemble

Le terrain, propriété de Paris Habitat OPH est situé 45 rue des Meuniers, cadastré 000 BS 48, à quelques mètres de la porte de Charenton et du métro. Il est bordé par les rues des Meuniers, rue Nicolaï, rue de Charenton et rue des Jardiniers. La superficie de l'ensemble de la parcelle est de 23 047m<sup>2</sup>.





45, rue des Meuniers 75012 Paris / Construction d'une RIG de 87 places, 10 logements familiaux et un local de proximité  
07/12/21

Depuis 2016, Paris Habitat et Urban Act - maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère - travaillent en concertation avec les habitants : réunions publiques et de concertations, ateliers de travail sont organisés pour le développement du projet.



**Le terrain concerné par le projet est le Projet B, situé sur le parking aérien existant, entre la rue des Meuniers, le bâtiment C et la rue Nicolaï.**

Le programme comporte :

- Une résidence intergénérationnelle (RIG) de 87 lits, destinée à accueillir des seniors autonomes et des jeunes actifs (résidence classée CINASPIC)
- 10 logements familiaux, du T2 au T5 (bâtiment d'habitation)
- 98 m<sup>2</sup> SU de surface pour un local de proximité, destiné aux associations du quartier (ERP)
- Un très grand jardin en pleine terre



# Arrêté de désignation



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :  
Dorothee CHAOUI-DERIEUX  
01 56 06 51 80

dorothee.derieux@culture.gouv.fr

Références : PC07511221V0053-14

DHAAP n° 22  
29 MARS 2023

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Département histoire de l'architecture et archéologie de  
Paris  
11 Rue du Pré  
TOUR C  
75018 PARIS

PARIS, le 22/03/2023

**Objet :** Notification d'arrêté de désignation de responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive  
**Références :** PARIS-12E-ARRONDISSEMENT (PARIS), 45 rue des Meuniers  
PC07511221V0053  
Livres V du Code du patrimoine  
**P.J. :** Arrêté n° 2023-196 du 22 mars 2023 portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive.

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté n° 2023-196 du 22 mars 2023 dont vous trouverez copie ci-joint, Monsieur David COUTURIER a été désigné en qualité de responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 2022-071 du 27 janvier 2022.

Aux termes de l'article R.523-22 du code du patrimoine, le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. À ce titre, il veille au respect des objectifs scientifiques de la prescription, à la mise en œuvre de votre projet d'intervention, assure la conduite effective de l'opération sur le terrain et prend les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération dont il dirige la rédaction, dans les respects des normes fixées par les arrêtés des 16 et 27 septembre 2004.

Je vous invite à m'informer sans délai de toute circonstance qui pourrait remettre en cause cette désignation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie

Stéphane DESCHAMPS



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Décision n° 2023-196 du 22/03/2023  
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-08-17-010 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France en matière administrative ;

Vu l'arrêté n° 2022-02 du 3 janvier 2022 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 2022-071 du 27 janvier 2022 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (PARIS-12E-ARRONDISSEMENT, PARIS, 45 rue des Meuniers) ;

Vu l'arrêté n° 2022-104 du 9 février 2022 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris, reçu le 9 mars 2023, approuvé le 10 mars 2023 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

**ARRÊTE**

**Article 1** - Monsieur David COUTURIER est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 27 janvier 2022 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : **1011936**

**Article 2** - Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à PARIS HABITAT OPH, à Monsieur David COUTURIER et à Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris.

Fait à PARIS, le 22/03/2023



Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie

Stéphane DESCHAMPS

# Projet scientifique d'intervention



**Mairie de Paris**  
Direction des Affaires Culturelles  
Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris  
11, rue du Pré – 75018 PARIS – Tél. 01 71 28 20 20

**PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION**  
Pour la réalisation de l'opération de diagnostic archéologique dénommée :  
Paris 75012  
45 rue des Meuniers

## Références

- Prescription du préfet de la région Île-de-France : arrêté n° 2022-071 en date du 27/01/2022
- Nature de l'opération : Diagnostic
- Commune : 75012 Paris
- Adresse : **45 rue des Meuniers**
- Références cadastrales : section BS, parcelle(s) 48
- Surface du projet : 3000 m<sup>2</sup>
- Propriétaire du terrain : Paris Habitat OPH

## 1. Périmètre de l'aménagement

Le terrain, propriété de Paris Habitat OPH est situé 45 rue des Meuniers, cadastré 000 BS 48, à quelques mètres de la porte de Charenton et du métro (Fig. 1 et 2). Il est bordé par les rues des Meuniers, rue Nicolaï, rue de Charenton et rue des Jardiniers. La superficie de l'ensemble de la parcelle est de 23 047 m<sup>2</sup>.

Un permis de construire PC 07511221V0053 prévoit une réhabilitation de l'existant et :

- Une résidence intergénérationnelle (RIG) de 87 lits, destinée à accueillir des seniors autonomes et des jeunes actifs (résidence classée CINASPIC)
- 10 logements familiaux, du T2 au T5 (bâtiment d'habitation)
- 98 m<sup>2</sup> SU de surface pour un local de proximité, destiné aux associations du quartier (ERP)
- Un très grand jardin en pleine terre (Fig. 3)

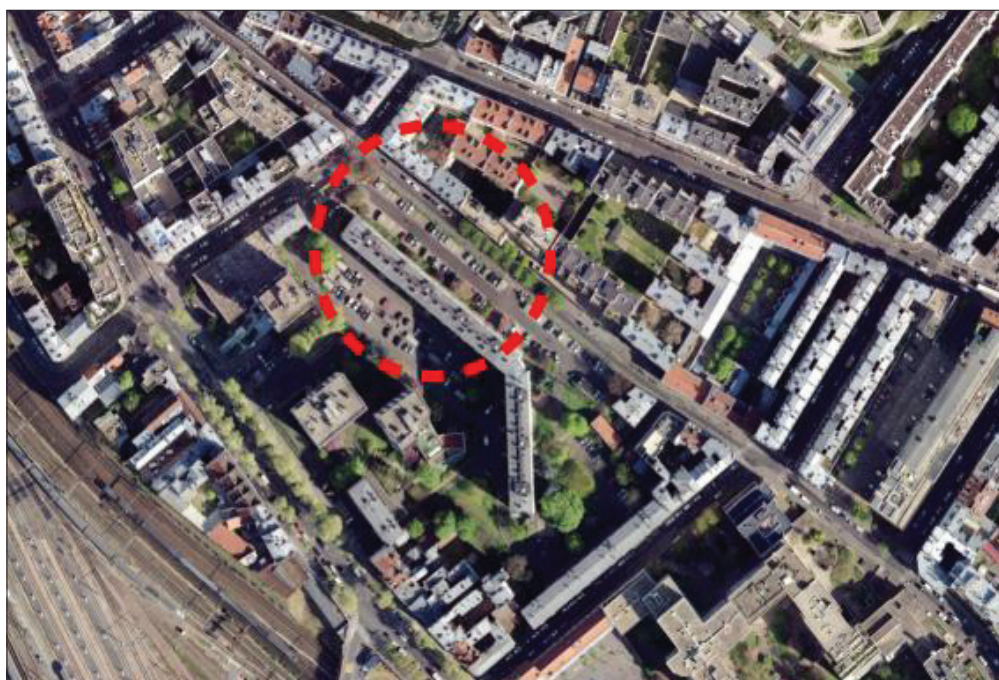


Figure 1 : Vue aérienne de la parcelle concernée.



Figure 2 : Plan cadastral de l'îlot encadré par les rues des Meuniers - Nicolai - de Charenton et des Jardiniers

Seul le bâtiment C (Fig. 3) d'une emprise projetée de 220 m<sup>2</sup> comportera un niveau de sous-sol susceptible de détruire des niveaux archéologiques. Le sol actuel se situe à 37,60 m NVP tandis que la cote de fond de travaux se situera aux alentours de 34 m NVP.

## 1. Problématiques scientifiques

L'ancien *Chemin des Meuniers* apparaissant sur le plan de Delagrive de 1728 (Fig. 4), l'opération devra conformément à la prescription n° 2022-071 d'une part s'attacher à mettre en évidence toute occupation liée à cet axe et d'autre part à observer d'éventuelles structures archéologiques plus anciennes.

## 2. Contraintes techniques

Aucune contrainte particulière n'est identifiée. Les sondages se concentreront sur le futur emplacement du bâtiment C afin de ne pas décompacter les sols au-delà de la zone terrassée lors de la construction. À cet emplacement, aucun réseau n'est normalement présent.

## 3. Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic archéologique prendra la forme d'une seule tranchée mécanisée réalisée à l'aide d'une pelle mécanique de 10 ou 12 tonnes équipée d'un godet de curage d'un mètre de largeur. La tranchée se concentrera sur l'emprise du futur bâtiment C dont la dalle béton aura été préalablement enlevée par l'aménageur (Fig. 5). La tranchée pourra être élargie afin de ménager des bermes de sécurité pour atteindre les niveaux géologiques en place. Les terres seront stockées sur place aux abords de la tranchée.

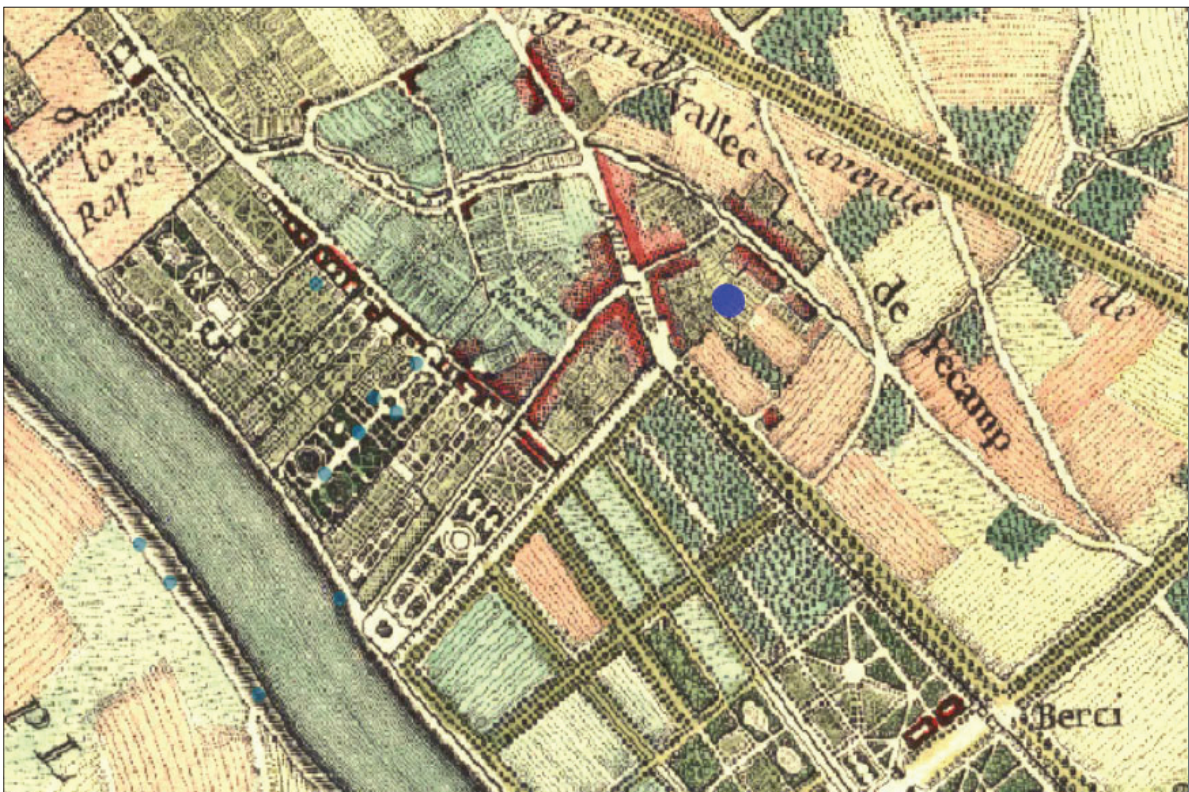
Des photographies et des relevés seront réalisés pour définir au mieux les séquences stratigraphiques rencontrées ; un tri du matériel permettra d'associer aux niveaux fouillés les marqueurs chronologiques nécessaires à la caractérisation de ces séquences. Un enregistrement adapté au contexte urbain accompagnera les opérations de fouille, celui-ci sera ensuite numérisé dans l'outil métier mis en place au sein du DHAAP (dont la partie consacrée aux archives alimente les données du projet R&CAP).

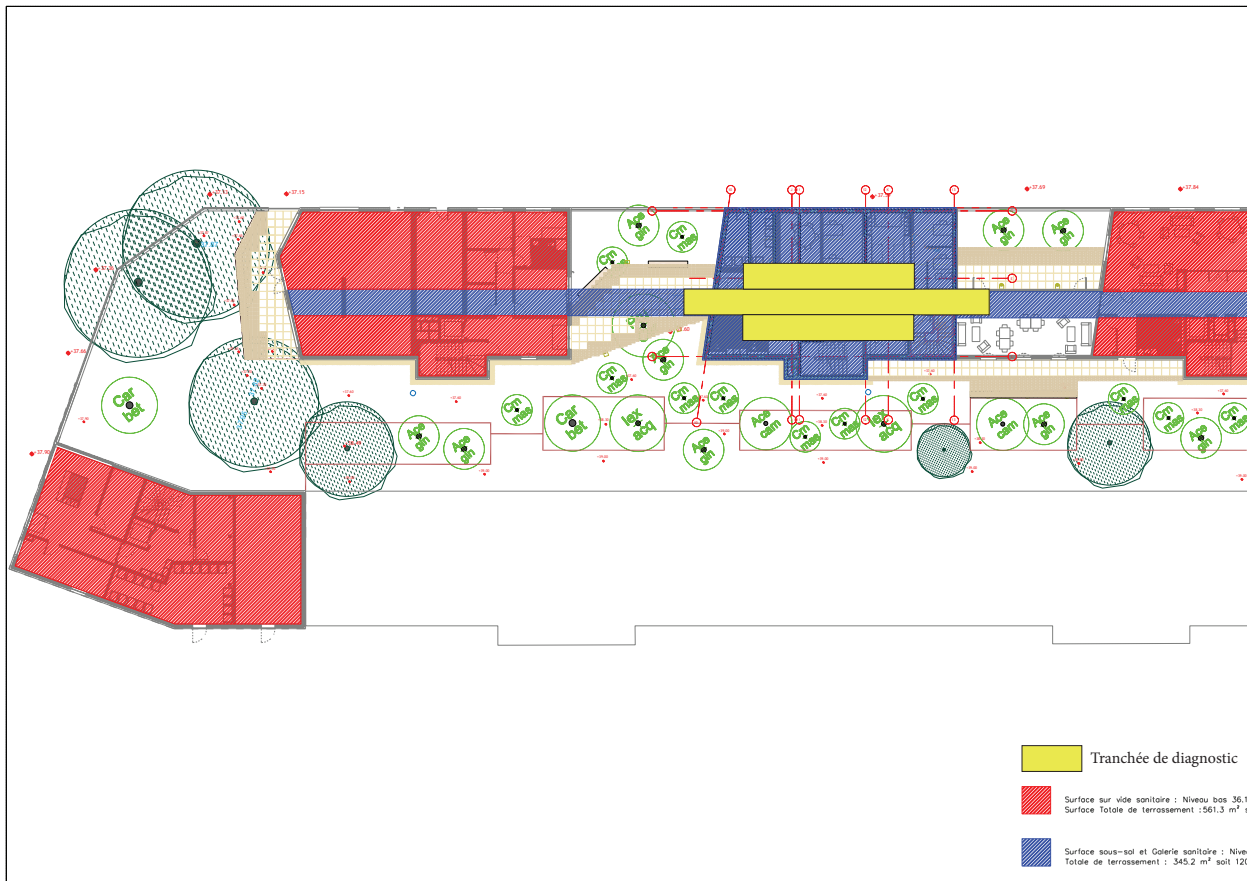


Emprise du bâtiment C

Figure 3 : Plan masse du projet avec localisation du bâtiment C.

Figure 4 : Localisation de la parcelle sur le plan de Delagrè.





Construction d'une RIG de 87 places, 10 logements familiaux et un local de proximité

**Plan de repérage du terrassement**

émetteur	affaire	phase	n°document	zone	lot	échelle	indice	date
riv architecture	45meu2	Auteur	100-010			Sans		18/02/2021



Figure 5 : Implantation de la tranchée de diagnostic.

## 4. Moyens prévus

Phase terrain : 12 jours (10 + 2 de rebouchage)

Rédaction du rapport : 20 jours

## 5. Délais de réalisation et calendrier

La date de démarrage prévisionnelle est fixée au 27 mars 2023. La phase terrain durera au maximum 20 jours ouvrés verte exceptionnelle, suivie d'une phase d'étude de 20 jours. Le rapport sera rendu dans les trois mois suivant la pha

## 6. Observations complémentaires

Les moyens pourront être revus afin de les ajuster au mieux aux objectifs du projet.

Responsable d'opération préconisé : David Couturier.

---

# Résultats







## 1.2 Déroutement de l'opération

Il a été convenu que seul le bâtiment C (**Fig. 2**) d'une emprise projetée de 220 m<sup>2</sup> et comportant un niveau de sous-sol serait susceptible de détruire des niveaux archéologiques. Le sol actuel se situe à 37,60 m NVP tandis que la cote de fond de travaux atteindra 34 m NVP.

L'emprise retenue étant occupée par un parking de surface, un découpage préalable d'une dalle béton a été demandée. La tranchée a été terrassée à partir du sud-est (**Fig. 3**). Etant donnée la profondeur à atteindre, deux banquettes de sécurité ont été ménagées sur les côtés, la partie centrale étant approfondie jusqu'au terrain naturel. La longueur de la tranchée est de 11,30 m et sa largeur est de 4,45 m. L'ouverture au terrain naturel concerne une surface de 12,60 m<sup>2</sup>. Il n'a pas été possible d'étendre plus la reconnaissance en raison des tas de déblais. La coupe de la paroi nord du sondage a été réalisée.

## 1.3 Traitement des données

Aucun mobilier n'a été découvert. L'ensemble des données (US, mobilier, minutes et photographies) a été saisi, numérisé et intégré dans l'outil métier mis en place par l'équipe du pôle archéologique qui alimente la base de données R&CAP (notice de site n° 2421). Les unités stratigraphiques sont inventoriées ainsi que le mobilier (Section III). Les minutes de terrain ont été numérisées puis redessinées sur ordinateur grâce à un logiciel de dessin vectoriel. Les prises de vue ont été traitées par les photographes du DHAAP.



Emprise du bâtiment C

Fig. 2. Plan du projet. Plan, Document aménageur

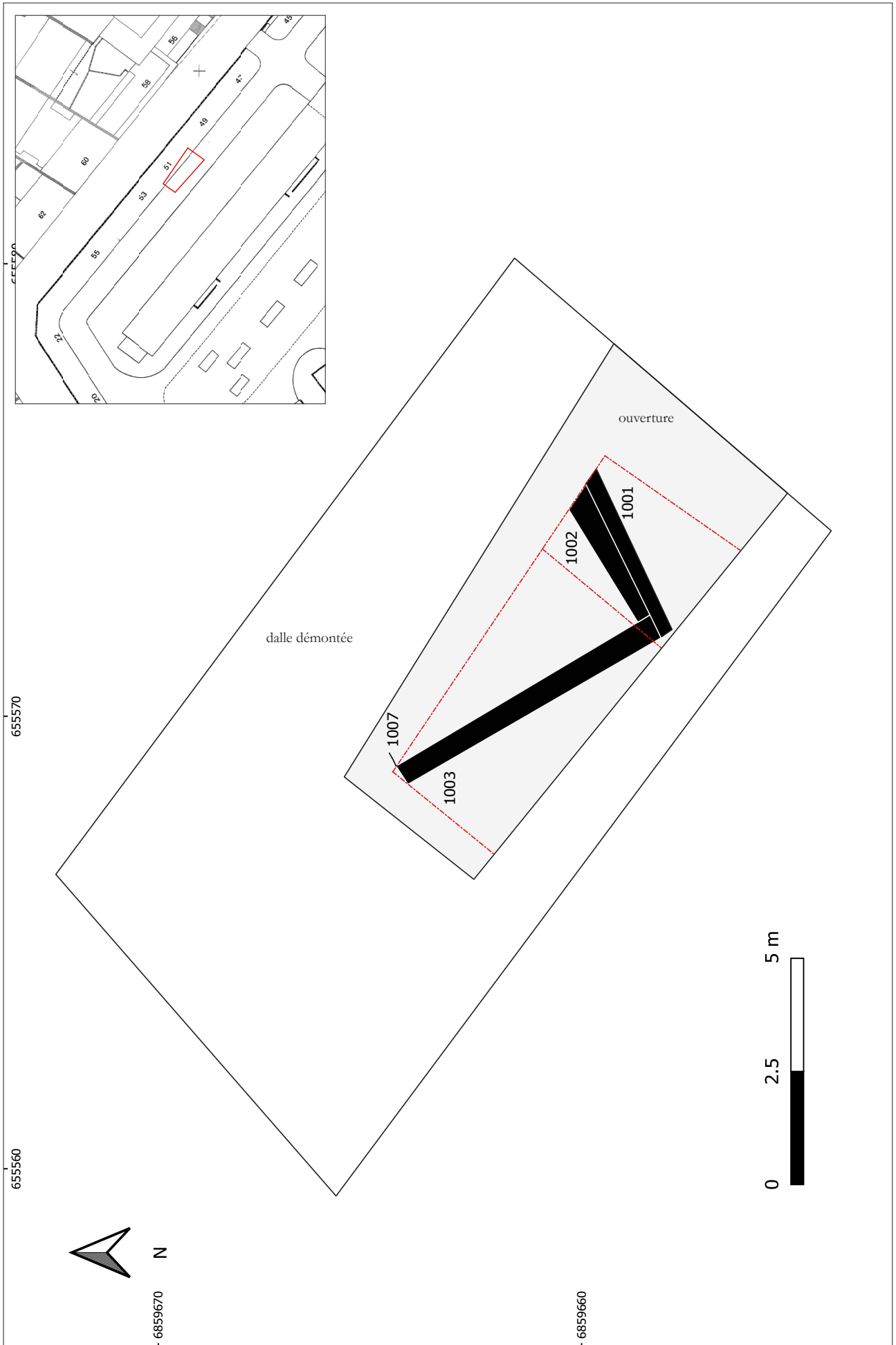


Fig. 3. Plan général du diagnostic. Plan, Émilie Cavanna, DHAAP. DAO : David Couturier, DHAAP.

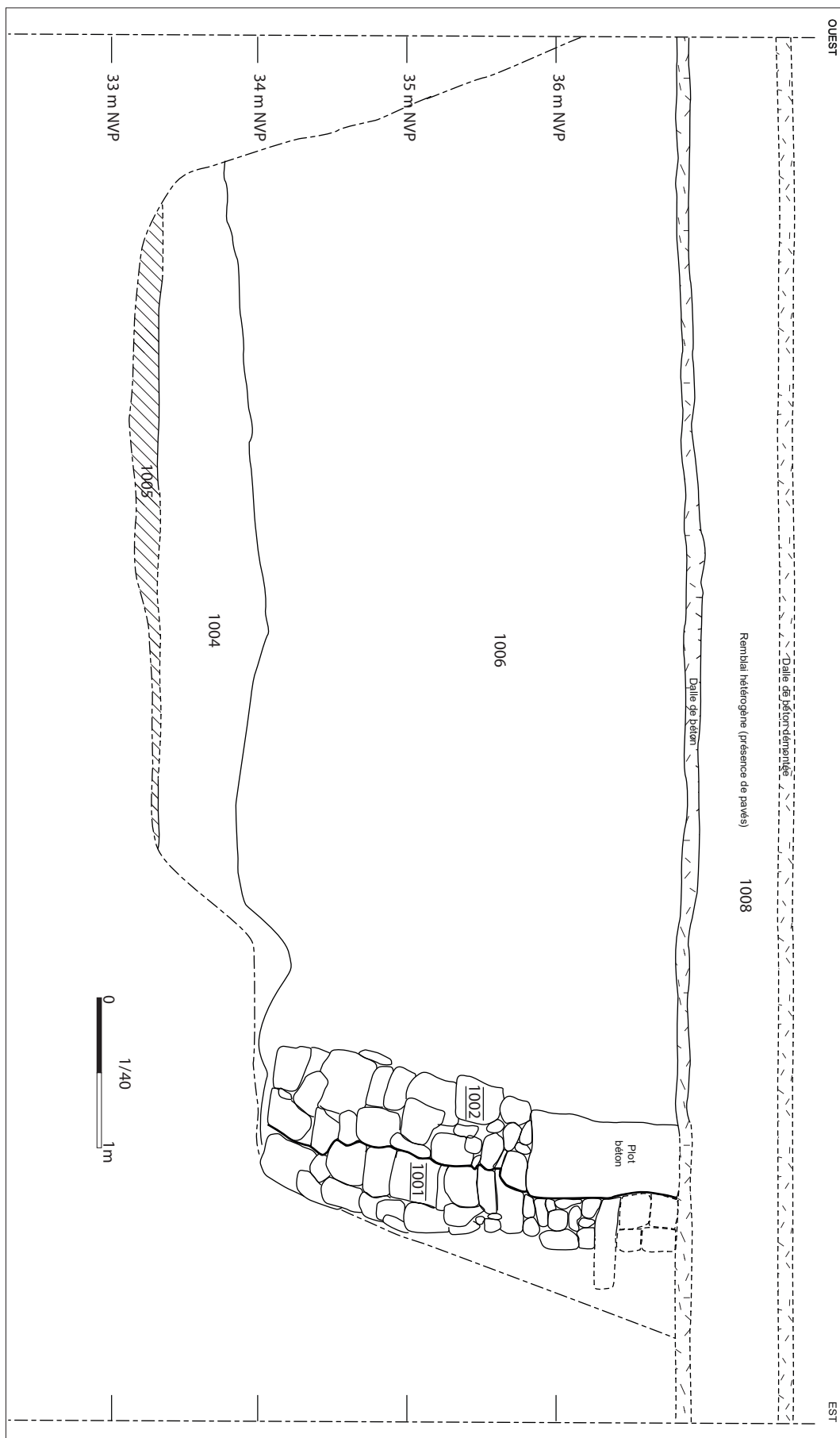


Fig. 4. Coupe de la paroi nord de la tranchée de diagnostic. Relevé, David Couturier et Coralie Duperrin, DHAAP. DAO : Coralie Duperrin, DHAAP.



## 2.2 Contexte archéologique et historique

L'emprise se situe à 680 m plus à l'est des découvertes de la ZAC de Bercy (notices R&CAP n° 801 et 2309) qui ont révélé au début des années 90 des occupations protohistoriques et néolithiques et un paléochenal de la Seine. Son comblement a livré un abondant mobilier du Néolithique moyen et final dont trois pirogues monoxyles.

## 3 Données de terrain

L'épaisseur de la stratification atteint 4,30 m d'épaisseur (Fig. 6). Elle surmonte le terrain naturel constitué des Sables de Beauchamp (US 1005) qui a été reconnu au plus haut à l'altitude de 33,34 m NVP (Fig. 7). Au-dessus, on trouve une couche de limon sableux brun roux avec petits cailloutis siliceux (US 1004), épaisse de 0,40 m et que nous interprétons comme un paléosol. Il est surmonté par un ensemble hétérogène constitué de remblais (US 1006) d'une hauteur de 2,70 m.



Fig. 6. Vue générale de la stratification à partir du sud. Cliché : David Couturier, DHAAP.

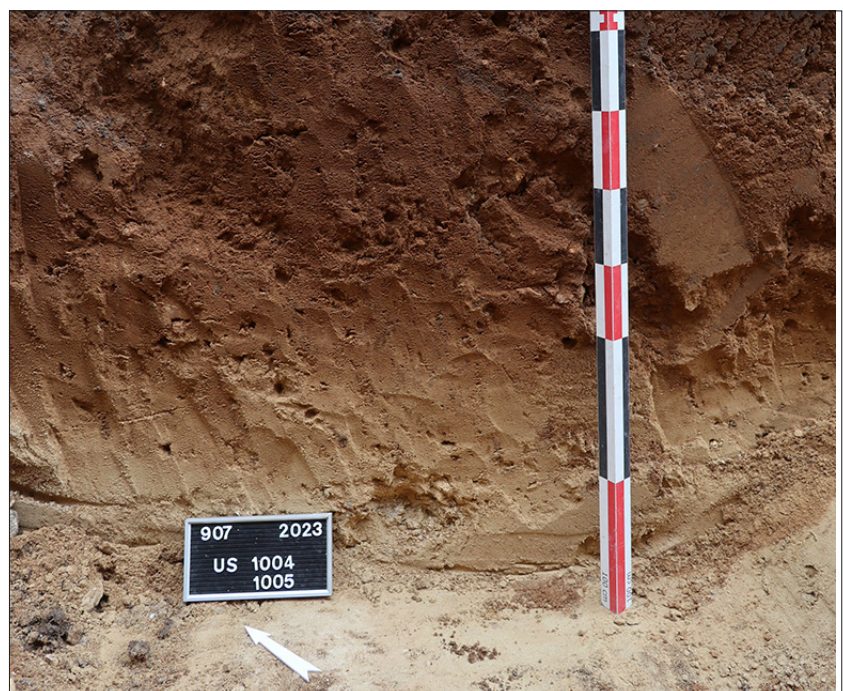


Fig. 7. Détail du terrain naturel et du paléosol qui le surmonte. Cliché : David Couturier, DHAAP.

Un ensemble bâti recoupe cet apport. Il se compose de deux murs orientés NE-SO et jointifs (**US 1001** et **1002**). Ils sont conservés sur la même hauteur (2,50 m) et le premier, large de 0,40 m, est construit avec des moellons en calcaire liés au plâtre gris. Le second, d'une largeur supérieure (0,50 m), est constitué de blocs en calcaire liés au mortier sableux jaune. Un plot en béton le surmonte. Côté sud, un autre mur (**US 1003**), présentant les mêmes caractéristiques que 1002 mais d'orientation perpendiculaire, vient s'appuyer contre lui. À son extrémité nord observée dans le cadre du sondage, une nouvelle maçonnerie (**US 1007**) reconnue dans la coupe nord pourrait traduire l'existence d'un retour.

La partie supérieure de la stratigraphie comprend deux dalles de béton avec une couche de remblais intercalée contenant des pavés en grès (**US 1008**).



Fig. 8. Les murs 1001 et 1002 en coupe. Cliché : David Couturier, DHAAP.

Cet ensemble bâti semble coïncider avec un bâtiment apparaissant sur le plan cadastral dénommé « draps de lit » et daté entre 1871 et 1896 (**Fig. 9**). Les deux murs jointifs côté est que nous avons repéré pourraient correspondre à un mur de clôture et un mur lié au bâtiment qui seraient accolés.



**Fig. 9.** Recalage de l'emprise du diagnostic sur le plan «draps de lit» (1871-1896). DAO : Émilie Cavanna, DHAAP.

## 4 Conclusion

Le diagnostic archéologique réalisé au 45 rue des Meuniers a révélé une stratification sur une hauteur de 4,30 m. Aucune structure ni mobilier anciens n'ont été observés. Seules des maçonneries témoignent d'une construction mise en place dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> s.



## Table des illustrations

Localisation de l'intervention sur un fond de plan au 1/25 000 (données CapGéo – Mairie de Paris). DAO : Emilie Cavanna, DHAAP.	9
Extrait du plan cadastral ( <a href="http://www.cadastre.gouv.fr">www.cadastre.gouv.fr</a> ).	10
<b>Fig. 1.</b> Localisation de l'intervention au 1/2500 sur le fond de plan de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme). Plan, Emilie Cavanna, DHAAP.	24
<b>Fig. 2.</b> Plan du projet. Plan, Document aménageur	25
<b>Fig. 3.</b> Plan général du diagnostic. Plan, Emilie Cavanna, DHAAP. DAO : David Couturier, DHAAP.	26
<b>Fig. 4.</b> Coupe de la paroi nord de la tranchée de diagnostic. DAO : Coralie Duperrin, DHAAP.	27
<b>Fig. 5.</b> Extrait de l' <i>Atlas géologique de la ville de Paris</i> . Plan : BHVP.	28
<b>Fig. 6.</b> Vue générale de la stratification à partir du sud. Cliché : David Couturier, DHAAP.	29
<b>Fig. 7.</b> Détail du terrain naturel et du paléosol qui le surmonte. Cliché : David Couturier, DHAAP.	29
<b>Fig. 8.</b> Les murs 1001 et 1002 en coupe. Cliché : David Couturier, DHAAP.	30
<b>Fig. 9.</b> Recalage de l'emprise du diagnostic sur le plan «draps de lit» (1871-1896). DAO : Emilie Cavanna, DHAAP.	31

---

# Inventaires techniques



## 1. Inventaire des unités stratigraphiques et structures archéologiques.

US	Identification	Nature activité	FAIT	Nature du fait
1000	Remblai	remblaiement		
1001	Maçonnerie	Construction	1001	Mur
1002	Maçonnerie	Construction	1002	Mur
1003	Maçonnerie	Construction	1003	Mur
1004	Paléosol			
1005	terrain naturel			
1006	Remblai	remblaiement		
1007	Maçonnerie	Construction	1007	Mur
1008	Remblai	remblaiement		

## 2. Inventaire technique et systématique du mobilier archéologique (ordonné par catégorie et US)

Sans objet.

## 3. Inventaire des prélèvements

Sans objet.

## 4. Inventaire des documents graphiques (plans, relevés, minutes, dessins)

Minute	Intitulé	US	Echelle	Format
1	Coupe	1001 1002 1004 1005 1006 1008	1/20	A3
2	Plan	1003	1/20	A3

## 5. Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Nom du fichier	Description	US
CVP 907_PHOTO_01.JPG	murs en coupe	1001 1002
CVP 907_PHOTO_02.JPG	murs en coupe	1001 1002
CVP 907_PHOTO_03.JPG	murs en coupe	1001 1002
CVP 907_PHOTO_04.JPG	murs en coupe	1001 1002
CVP 907_PHOTO_05.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_06.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_07.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_08.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_09.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_10.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_11.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_12.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_13.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_14.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_15.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_16.JPG	coupe nord du sondage	
CVP 907_PHOTO_17.JPG	Vue générale du sondage à partir de l'est	
CVP 907_PHOTO_18.JPG	Vue générale du sondage à partir de l'est	
CVP 907_PHOTO_19.JPG	Coupe sud	1001 1002
CVP 907_PHOTO_20.JPG	Coupe sud	1001 1002
CVP 907_PHOTO_21.JPG	Détail de la base du sondage avec le paléosol surmontant le terrain naturel	1004 1005
CVP 907_PHOTO_22.JPG	Détail de la base du sondage avec le paléosol surmontant le terrain naturel	1004 1005
CVP 907_PHOTO_23.JPG	Détail de la base du sondage avec le paléosol surmontant le terrain naturel	1004 1005

## 6. Inventaire de la documentation numérique

Description	Nature
23 fichiers numériques au format .jpg	Photographies de terrain
1 fichier texte en format .doc	Texte du rapport
4 fichiers en format .ai et 6 fichiers en .jpg	Illustrations du rapport

## 7. Inventaire de la documentation écrite

9 fiches US.